LOCATION Salle Bellevue



PERCHÉE SUR LES HAUTEURS DE CAMBES VUE IMPRENABLE SUR LA GARONNE





Sommaire

| \cap 1 | | ۱ م | Cal | 10 |
|----------|--|-----|-----|----|

02 Les Prestations

03 La Demande de Réservation

05 Les Tarifs

05 Les Contacts

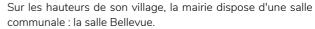




LA SALLE



La Commune de Cambes est située à 15 kilomètres au sud de la métropole Bordelaise.



Construite fin des années 2000, cette salle aux volumes modulables et très lumineuse offre un point de vue imprenable sur les méandres de la Garonne.

The town of Cambes is located 15 kilometers south of the Bordeaux area.



On the heights of its village, the municipality has a communal hall: the Bellevue hall.

Built at the end of the 2000's, this hall with modular volumes and very bright offers a breathtaking view of the meanders of the Garonne

La Ciudad de Cambes se encuentra a 15 kilómetros al sur de la metrópoli de Bordeaux.



En las alturas de su pueblo, el ayuntamiento dispone de un salón comunal: el salón Bellevue.

Construida a finales de la década de 2000, esta sala con volúmenes modulares y muy luminosa ofrece una vista impresionante de los meandros del Garona.

LES PRESTATIONS

Capacité:

·300 places debout

·150 places assises

Mariages - séminaires – concerts et festivités

Weekends et semaines

Mise à disposition d'une scène possible

Loges - salle traiteur - tables et chaises

Parking grande capacité - aire de jeux - aire de plein air



LA DEMANDE DE RÉSERVATION

DÉMARCHE DE RÉSERVATION

Contrôler la disponibilité des dates demandées auprès de la mairie (par mail, téléphone ou en direct à l'accueil)

Remplir le formulaire de demande de location de la page suivante et le retourner par mail à la mairie : mairie@cambes33.fr

Après validation par la Mairie, une convention de location sera établie après dépôt des chèques et pièces justificatives (voir ci- après).

Retour de la convention signée avec chèques (voir ciaprès) par courrier ou dépôt en mains propres ou boite aux lettres de la mairie.

ETATS DES LIEUX

Rendez-vous pris pour les états de lieux auprès de la mairie par téléphone ou par mail mairie@cambes33.fr



LA DEMANDE DE RÉSERVATION



A NOUS RETOURNER

(Nouveau Formulaire version 2023 établi après délibération N°126 du 14 décembre 2022)

Ce document établit seulement une demande de réservation d'une salle communale et en rien l'acceptation ou le refus de cette dernière. Demande préalable auprès des services de la mairie, à renvoyer à l'adresse suivante :

mairie@cambes33.fr ou à déposer à l'accueil de la mairie.

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Aucune réservation pour le compte d'un tiers ne peut être effectuée

NOM: PRENOM:

ADRESSE COMPLETE:

TELEPHONE : MAIL :

DATES DE LA RESERVATION SOUHAITEES

ETAT DES LIEUX D'ENTREE Date et horaire souhaités :

ETAT DES LIEUX DE SORTIE Date et horaire souhaités :

VISITE PREALABLE SOUHAITEE :

OUI – merci de préciser vos disponibilités

NON

MOTIF DE L'OCCUPATION:

MARIAGE

AUTRE, à préciser :

NOMBRE APPROXIMATIF DE PERSONNES PREVUES:

(SALLE BELLEVUE: 300 personnes maximum)

- 1ère location annuelle
- 2ème location annuelle
- 3ème location annuelle et plus

DATE ET SIGNATURE

LES TARIFS

CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE BELLEVUE

- La mairie se réserve le droit de refuser en fonction du motif de la réservation et de la disponibilité
- Lors de la validation par la Mairie, la réservation ne sera définitive qu'après dépôt du chèque d'arrhes correspondant à 50% du montant TTC du coût de la location (cf article 3 de la délibération N°126 du 14 décembre 2022) :

TARIFS PARTICULIER

| € TTC / location | Tarifs |
|--------------------------------|--------|
| Tarif cambais | 600 |
| Tarif non cambais résidant CDC | 1 200 |
| Tarif non cambais et non CDC | 1 800 |

TARIFS ENTREPRISE

| € TTC / location | Tarifs | |
|------------------|-------------------|--|
| Semaine | 1 800 € / jour | |
| Week-end | 1800 € / week-end | |

- Une convention sera remise et signée entre les deux parties lors de l'état des lieux d'entrée.
- A cette occasion, seront demandés :
- → Un chèque du solde de 50% du coût de la location, à l'ordre du trésor public
- Un chèque obligatoire pour le ménage d'un montant TTC de 155 €, à l'ordre du trésor public
- Un chèque de caution d'un montant TTC de 1500 €, en cas de dégradation un justificatif du lieu de résidence (copie taxe foncière, taxe d'habitation...)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile) une attestation du traiteur (obligation de faire appel à un traiteur en cas de repas)





CONTACTEZ-NOUS

Mairie – 9 Route de Saint Caprais – 33880 CAMBES Téléphone : 05 56 21 85 76

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h mairie@cambes33.fr